La LOUTRE, cette SIRÈNE du GAVE



Avec sa bonne bouille, cet animal attire la sympathie, tant sa beauté, son agilité et la grâce de ses mouvements aquatiques en font un animal attachant.

C'est cependant un prédateur redoutable qui se situe au sommet de la chaîne alimentaire de nos cours d'eaux; et qui se rajoute à l'ensemble des autres prédateurs présents sur nos berges. Ses qualités de piscivore nous interrogent sur le devenir de notre milieu aquatique.

La loutre est connue depuis 1838. Animal solitaire, elle peut vivre entre 5 à 10 ans en milieu naturel. La Loutre d'Europe a été intensément chassée pour sa fourrure, parfois pour sa viande et aussi parce que ce «mangeur de poissons» était considéré comme un concurrent pour l'homme.

C'est un mammifère majoritairement piscivore, qui mesure entre 100 et 130 cm, dont environ un tiers pour la queue, pour un poids allant généralement de 6 à 11 kg. Les loutres adultes peuvent manger jusqu'à 1 kg de poissons par jour. La loutre pêche principalement en solitaire même si de temps à autre elle chasse en bande.

Pour sa phase de reproduction, les rencontres entre les deux sexes sont sporadiques et brèves puisque mâles et femelles ne passent que quelques jours ensemble. Après une période de gestation qui dure une soixantaine de jours, les femelles mettent bas de 1 à 3, rarement 4, petits.

Les loutrons nagent à l'âge de 3 mois, sont sevrés à 4 mois et émancipés vers 8-9 mois, parfois seulement à l'âge d'1 an.

Ils mettront alors encore au moins 6 mois avant de devenir des pêcheurs aussi efficaces que leurs parents. La maturité sexuelle est atteinte vers l'âge de 2-3 ans.

La taille des domaines vitaux dépend des ressources disponibles, mais ils s'étendent en moyenne sur une vingtaine de kilomètres le long d'un cours d'eau et peuvent aller jusqu'à 40 km pour les domaines vitaux de certains mâles.

Bien que l'animal soit protégé, sa population continue à diminuer ou peine à se stabiliser. En France on comptait 50.000 individus au début du XXème siècle et à peine 1.500 en 1980. Depuis son inscription, en 1981 sur la liste des espèces protégées, la population de la loutre est remontée à 2.000 ou 3.000 individus en 2010, ce qui lui a permis de recoloniser des rivières où elle avait disparu.

L'aire de répartition originelle de la Loutre d'Europe ou Loutre d'Eurasie, s'étendait sur toute l'Europe et l'Asie, de l'Irlande au Japon (régions désertiques exceptées), ainsi que sur l'Afrique du Nord. Cependant, l'espèce s'est considérablement raréfiée dans de nombreux secteurs et a même disparu de certains pays.

En France, la loutre, autrefois présente sur l'ensemble du territoire sauf en Corse, a subi un important déclin au cours du XXème siècle, si bien qu'à la fin des années 80, l'espèce ne subsistait pratiquement plus que le long de la façade atlantique et dans le Massif Central. Au cours des années 90, des mouvements de recolonisation se sont amorcés avec notamment une progression en Bretagne et en Loire-Atlantique et une reconnexion des populations du littoral atlantique et du Massif Central.



Il faudra certainement de nombreuses années avant de pouvoir dire que la loutre a colonisé notre département. Certains écrits donnent une densité de 4 loutres pour 10 Km de cours d'eau. Ce chiffre peut nous amener à penser que l'espèce ne sera jamais invasive car il lui faut trop d'espace pour se nourrir.

Ce dernier article termine la série des «sérials killers» de nos cours d'eau. Nous aurions pu y rajouter mais pour une moindre importance le martin pêcheur ainsi que le cingle plongeur qui eux aussi affectionnent le poisson. Un martin pêcheur peut avaler un poisson de 12,5 centimètres, des gammares...; et un cingle affectionne les œufs de poissons... Chacun a sa particularité, certains sont plus attachants que d'autres; mais chacun contribue à son rythme à

l'appauvrissement de notre milieu aquatique. Un point positif, leur présence nous démontre que le milieu est riche en poissons; mais le sera-t-il demain?

Nous nous évertuons à dire et à travailler pour laisser un patrimoine piscicole à nos jeunes générations; mais le pourrons nous encore si la prédation l'emporte sur la reproduction et la croissance de nos poissons?

Les AAPPMA au travers des pêcheurs qu'elles fédèrent doivent être attentives afin de tirer la sonnette d'alarme à temps. Il faut que l'équilibre entre prédation et conservation du milieu aquatique permette de contenter tout le monde.

JP BALANSAC